

Lutte contre la fraude et la contrefaçon: sécurité des moyens de paiement autres que les espèces.

Décision-cadre

1999/0190(CNS) - 05/07/2000 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Gerhard SCHMID (PSE, D), le Parlement européen a approuvé la proposition.